

Le Calembria

Bulletin municipal de Saint-Germain-du-Salembre

2024



MAIRIE

14, rue André Daix
24190 Saint-Germain-du-Salembre

Tél. 05 53 82 60 15

Courriel : mairie-saint-germain-du-salembre@wanadoo.fr

Site internet : saintgermaindusalembre.fr

Horaires : lundi et mercredi : 9h-12h

Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 15h30-17h30

Retrouvez nous aussi sur



Agence postale

22, route de Saint-Astier
24190 Saint-Germain-du-Salembre

Tél. 05 53 81 55 01

Horaires : lundi au vendredi : 9h-12h

LA COMMUNE

Le mot du maire

Salembrais, Salembraises, chers amis,

2023 marque l'aboutissement de la réalisation de projets importants pour la commune : l'espace scierie et le city stade. Après des mois de démarches administratives et de travaux, enfin, les projets se sont concrétisés.

Le city stade, demandé par nos ados, a connu depuis sa réalisation une fréquentation sans faille, petits et grands aiment à s'y retrouver.

Le bar tabac restaurant géré par M. Rasse, offre un nouvel espace commercial, agréable où l'on peut boire un verre ou un café en toute convivialité, commander une pizza ou encore déjeuner. Avec le stationnement en plus.

Dynamiser une petite commune comme la nôtre, c'est réaliser des projets structurants, durables et utiles au plus grand nombre. L'intérêt général doit primer sur les intérêts particuliers. Des arbitrages sont nécessaires, et peuvent conduire à des mécontentements ou des incompréhensions mais il est impossible de dire oui à tout ou à tous.

D'autres projets essentiels sont à l'étude : la rénovation énergétique de la salle des fêtes afin de réaliser des économies d'énergies, l'extension du columbarium qui arrive bientôt à saturation, l'aire de jeux pour les tout-petits à la scierie, un éventuel lotissement communal. Bien des projets qui ne pourront se réaliser que si nos finances nous le permettent car les années qui arrivent s'annoncent difficiles (nécessité probable d'abonder les finances de la Communauté de communes, perte d'une partie de notre dotation de l'État, inflation galopante et volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition). Nous continuerons à avancer avec prudence, comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

Une commune sans ses associations n'est rien. Nous avons la chance à Saint-Germain d'avoir un tissu associatif riche et actif. Je remercie tous les dirigeants et leurs bénévoles pour leur implication dans la vie communale et tout particulièrement le nouveau bureau de la société de chasse et son président David Langlais pour son dynamisme et aussi son écoute. Conscient de cette richesse associative, nous essayons autant que faire se peut de les aider que ce soit par l'octroi de subventions, le prêt de nos salles communales ou de locaux mais également par des aides matérielles ou l'aide technique des cantonniers. Cela nous semble important.

2023 se termine avec son lot de bonheurs et de malheurs. Certains d'entre vous ont perdu des proches et la période de fin d'année est souvent difficile. Le courage et l'abnégation permettent d'avancer. Souhaitons que 2024 vous apporte joie, santé et sérénité.

Belle année à tous, bien cordialement

Sandra PAILLOT, Maire

État civil

NAISSANCES

Manaora AH SIN, né le 21 janvier
Marin PECKEU, né le 16 mars
Tina SICALLAC, née le 29 mars
Aude REIG, née le 13 avril
Mylann LANGLAIS, né le 06 août
Valentine ASMODÉ, née le 12 août

MARIAGES

Pierre Robert SAYAG et Christine Annie VISAGE,
le 19 avril
Julien FAURE et Andréa BOURLAND, le 03 juin
Julien FERNANDES et Pauline LOSMEDE, le 15
juillet
Florian BAILLY et Chanel RENNER, le 02 sep-
tembre

DÉCÈS

Georgette MOURNET, épouse CHAMPARNAUD,
décédée le 07 janvier
Marie-Thérèse, veuve NOVO, décédée le 24 jan-
vier
Sandra HEMSLEY décédée le 21 janvier
Ginette LADEUIL, épouse DUCHERE, décédée le
05 avril
Geneviève LEROUX, épouse CHAUZU décédée le
30 avril
Suzanne LACOUR, veuve SIRIEIX, décédée le 30
avril
Gérard MÉDINA, décédé le 21 mai
Roger DURAND, décédé le 09 septembre
Paulette DUBUC, veuve CORROYER, décédée le
17 septembre
Jean-Claude LABORIE, décédé le 25 décembre.

Les assistantes maternelles

Pour la garde de vos enfants, pensez aux assis-
tantes maternelles agréées de la commune :

Mme GAY Monique

2, rue des Bordes
Tél. 05 53 82 63 71

Mme PEREGALLI Régine

3, impasse du Menuisier
Tél. 06 09 25 50 56

Mme PORCHE Murielle

56, route de Chantérac
Tél. 06 26.06 20 01

Il est à noter que le nombre d'assistantes ma-
ternelles chute. D'ailleurs la Communauté de
communes recherche toujours activement des
assistantes maternelles à domicile qui seront sa-
lariées de la collectivité. Si vous êtes intéressé(e),
n'hésitez pas à contacter la Communauté de
communes.

Au service de nos seniors

Des ateliers numériques sénior (pour les plus de
55 ans) sont organisés tous les 3^e mercredis du
mois à la salle annexe de 9h30 à 11h30, pour la
somme de 2 € par séance.

Animés par l'association AASE, ces ateliers
s'adressent à vous, que vous soyez débutants ou
un peu plus aguerris.

Inscriptions et réservations :

05 53 54 02 40



Du côté des écoles

91 enfants, c'est le nombre d'enfants qui ont fait leur entrée à l'école cette année.

Cela faisait bien des années qu'un tel effectif n'avait pas été atteint, signe s'il le fallait que non seulement notre commune connaît un réel dynamisme mais aussi que la bonne réputation de notre école et la qualité de ses enseignants n'est plus à faire.

À l'équipe en place, s'est ajoutée Mme Léa Séquier, enseignante remplaçante des petites et moyennes sections. Et avec 28 élèves, elle a fort à faire.

Au niveau des travaux réalisés par la CCIVS, il est à noter la pose d'un vidéo-projecteur interactif dans la classe des CM1-CM2. Un autre devrait être posé en classe de maternelle très prochainement. Ce sera ainsi l'ensemble des 4 classes qui sera équipée, pour le plus grand bonheur des enseignants et des élèves.

Et à la cantine,

- la mise en place par la CCIVS, depuis janvier 2023 de la tarification à 1 € le repas, pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 1000, ce qui concerne environ 50 % des familles du territoire

- et l'inscription au programme fruits, légumes et produits laitiers à la cantine, qui permet à la communauté de communes de bénéficier d'aides pour la fourniture de denrées bio ou locales et de produits

laitiers non transformés (yaourt nature, petits suisses, fromage blanc). Cela va dans le sens d'une alimentation engagée et vertueuse dès le plus jeune âge. L'objectif de ce programme est d'éveiller le goût des enfants, de leur faire intégrer la notion de « bien manger » en stimulant leur curiosité et la découverte de produits qu'ils n'ont pas ou peu l'habitude de consommer. Il vise ainsi à faire adopter aux élèves des comportements alimentaires en ligne avec les recommandations de santé publique du Programme national nutrition-santé (PNNS) intégré au programme national de l'alimentation et de la nutrition (PNAN).

Saluons enfin, le professionnalisme du personnel et des enseignants, qui travaillent tous les jours avec les enfants. Cela n'est pas toujours facile, les temps changent. De plus l'augmentation des effectifs est une contrainte, certes positive pour nous commune, mais qui nous le savons, peut engendrer plus de difficultés au quotidien.



Lire et faire lire

Lire et faire lire, ce sont 4 bénévoles qui interviennent à l'école pour donner le goût du livre et de la lecture aux enfants volontaires. Cela fait plus d'une dizaine d'année que le concept existe et perdure dans notre école et nous voilà donc de retour pour l'année 2023-2024,

Pour chaque classe, une intervenante avec un horaire et un jour bien précis :

- Marie-Claude Laboucarie : le lundi de 13h à 13h30 avec les CM1-CM2 et le jeudi de 12h à

12h25 pour les grandes sections

- Martine Bourland : le jeudi de 12h30 à 13h00 avec les CE1-CE2

- Monique Gatot : le mardi de 12h à 12h25 avec les grandes sections et CP

- Joëlle Scharnitzky : le mardi de 9h30 à 10h30 avec les petites sections en 2 groupes et le vendredi de 9h45 à 10h15 avec les moyennes sections.

L'équipe lecture, vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nos finances

Pour la 13^e année consécutive, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux de ses impôts locaux. En effet, nous avons estimé que l'augmentation des bases votée par la loi de finances (hausse de 7 %) était déjà suffisamment impactante et importante pour que nous y ajoutions une hausse des taux.

Comme j'ai coutume de dire, la gestion d'une commune se doit d'être réalisée en bon père de famille : on dépense en fonction de ses moyens.

À quelques semaines de la clôture du budget 2023 (à l'heure où nous écrivons ces lignes), nous pouvons déjà faire le bilan suivant :

- en fonctionnement, nos dépenses sont en légère hausse compensées par une hausse de nos recettes. Notre budget est donc maîtrisé grâce à une rigueur budgétaire et la recherche constante

de solutions d'économie (renégociation des contrats de maintenance, résiliation d'abonnements superflus, non remplacement d'agents en arrêt maladie mais aussi en faisant, nous les élus, beaucoup de choses).

- Grâce à cela, nous avons pu investir à hauteur de 386 821,74 € (espace scierie, city stade, etc.) en réalisant des équipements structurants (voir pages suivantes) et faire des achats importants pour notre budget, dont :

- un photocopieur pour la mairie : 4 154 €
- des tables en plastique pour la salle des fêtes (plus légères et bien plus maniables) : 1 773,60 €
- une tondeuse autotractée : 21 188,80 €
- des panneaux indicatifs pour les sentiers de randonnée : 1 000 €
- un défibrillateur pour l'espace scierie : 3 840 €

La communication

La communication est aujourd'hui un élément fondamental de notre vie sociale et à Saint-Germain, nous y apportons une attention toute particulière.

Aujourd'hui, l'attractivité d'une commune se mesure aussi en terme de désenclavement numérique et téléphonique.

Au niveau du réseau téléphonique, l'antenne FREE Mobile positionnée à Puyguiller a permis à nombre d'entre nous d'avoir enfin du réseau, à la condition toutefois d'être client mobile des opérateurs suivants : SFR, Free, Bouygues. Il est à regretter que Orange, pourtant principal fournisseur de réseau mobile en France refuse de venir, malgré nos demandes réitérées.

Au niveau internet, la fibre est en cours de déploiement sur la commune, comme dans toutes les communes de Dordogne d'ailleurs, grâce à la volonté du Conseil départemental, via le syndicat Périgord Numérique et une participation à hauteur de 143 000 € de la CCIYS. La commercialisation a débuté. Et les premiers usagers semblent visiblement satisfaits de cette nouvelle technologie.

Enfin, le Conseil municipal a souhaité accentuer

la communication vers les habitants par :

- nos Salembrèves mensuelles qui connaissent un succès grandissant. Ce



sont plus de 240 foyers qui les reçoivent mensuellement (équivalent à environ 50 % de la population). N'hésitez pas à en parler autour de vous, car certes rien ne peut remplacer la parole et le contact humain mais le mail reste malgré tout aujourd'hui, le moyen le plus rapide, économique et écologique de communiquer. Pour ceux qui n'ont pas internet, elles sont visibles sur les panneaux d'affichage des hameaux.

- les mails pour une information importante ou urgente.
- une page Facebook, l'application Illiwap, le site internet que nous essayons de tenir régulièrement à jour
- et enfin et toujours notre Calembrio annuel pour une information plus générale et globale.

UNE ANNÉE 2023 RICHE EN RÉALISATIONS ET ÉVÈNEMENTS

Des évènements municipaux

6 janvier : vœux du Maire



Pour la première fois depuis le début du mandat, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire a pu se tenir le vendredi 6 janvier face à une assemblée nombreuse et heureuse de se retrouver en ce début d'année. Ce fut pour

Madame le Maire et son Conseil municipal l'occasion de faire le bilan des 2 premières années du mandat et de définir les grandes lignes des projets à venir. À cette occasion, ont reçu la médaille de la commune Jean-Yves Rohart, ancien Maire (qui a réalisé un mandat en tant que 1^{er} adjoint puis 2 mandats en tant qu'édile) et Fabrice Chevalier pour son implication au sein de l'AS St-Germain-Chantérac et dans la vie associative Salembraise en général.



11 mars : repas des aînés

Quel bonheur de retrouver nos aînés (séniors de plus de 65 ans) pour cette traditionnelle journée de convi-



vialité autour d'un bon repas concocté, comme il est de tradition, par Aurore Magne. Encore une fois, les sourires étaient au rendez-vous et nos aînés ont pu échanger, se retrouver et même danser, au son de la musique toujours entraînante de Fabrice Lambin que l'on remercie encore une fois pour sa participation gratuite à cette journée.

La décoration sur le thème de la musique a encore une fois été très appréciée, merci Noémia.

Rendez-vous le 9 mars 2024, pour la prochaine édition, et en attendant sportez vous bien (petit indice sur le thème de la journée).



22 avril : jardin des naissances

Pour la première année, nous avons organisé la cérémonie du jardin des naissances. Il s'agissait de planter un arbre fruitier par Salembrais né de fin 2019 à 2022. L'arbre symbole de vie, de nature mais aussi signe d'attachement de l'enfant à ses racines salembraises. Ce sont une dizaine de familles qui ont répondu, et 7 qui sont venues malgré le temps maussade. Clément, Ily, Talia, Robin, Camille, Wayatt, Raphaël sont désormais les parrains et marraines de pommiers, cerisiers, vignes, poiriers...

Laissons la nature faire pousser ces arbres comme grandiront les enfants et un jour prochain, nous pourrons tous aller cueillir les fruits de ces millésimes d'exception.



14 mai : pose de plaque au city stade

Pascal Olivier était à la fête ce dimanche 14 mai puisque nous lui avons fait la surprise de nommer le city stade de son nom. Une belle façon pour la commune et l'AS St-Germain-Chantérac de le remercier pour son engagement sans faille au sein du club et notamment pour son investissement dans la réussite de l'école de foot.



24 juin : pose de la plaque Ladevi-Roche à l'occasion de la journée archéologie des Patrimoniales

École F.L LADEVI-ROCHE
Maire de 1870 – 1871
1873 – 1874
1881 – 1894

En partenariat avec les Patrimoniales de la vallée du Salembre et grâce à l'aide toujours aussi efficace de Mme Gadys Ceaux, nous avons renommé notre école « école

François-Louis Ladevi-Roche » en hommage à cet illustre Salembrais, médecin, maire par 3 fois de notre commune, et qui fut surtout à l'origine de la construction de l'ensemble mairie-école. Un



remerciement tout particulier à Valérie Goux, professeure des écoles de la classe de CM1-CM2 et à ses élèves : Camille, Quentin, Eléonore, Alexis, Capucine, Élise, Augustin, Élise qui nous ont offert une petite scénette sur la vie et l'œuvre du grand homme.

Au cours de ce même week-end eut lieu une animation proposée par les Patrimoniales sur le thème « L'artisanat (métallurgie) chez les Gaulois » avec entre autre la construction d'un bas fourneau et la présentation de la loupe de fer.

9 septembre : inauguration scierie

Après 3 longues années de paperasse, de montages administratifs et financiers, de travaux et d'aléas, enfin, nous avons pu inaugurer la 1^{ère} tranche des travaux de l'espace scierie. Le bâtiment est donc composé d'un bar-tabac restaurant etc., de l'agence postale, d'un autre local et enfin d'un local associatif. En partie arrière, une halle couverte devrait permettre l'organisation de multiples manifestations. Le projet a été subventionné à hauteur de 46 % (Europe, État, Conseil départemental et La Poste).



Une double inauguration était prévue : une officielle avec Monsieur le Préfet et les autorités, le mardi 7 novembre, qui malheureusement a dû être annulée à la dernière minute, visite du chef d'État à Périgueux oblige.

Et une seconde, pour les Salembrais avec un repas offert par les élus (maire et adjoints). Ce sont plus de 280 personnes qui ont répondu présentes ce samedi 9 septembre et de l'avis général, la soirée a été chaleureuse, simple et vraiment très agréable.

Des réalisations qui font avancer la commune

30 avril : fin des travaux du city stade

Comme annoncé dans le Calembrio 2023, le city stade a été réalisé dès le début d'année et c'est un véritable succès car depuis qu'il est réalisé, rares ont été les jours en période estivale où il n'a pas été utilisé. Jeunes et moins jeunes ont su s'approprier le lieu pour des matchs endiablés.

Très prochainement, un arbre devrait être planté et un banc posé afin de permettre aux accompagnateurs d'admirer les sportifs dans de bonnes conditions. Il est tout de même à noter que le projet a été subventionné à 100 %, grâce à des subventions de l'État, du Département, de l'Agence Nationale du Sport (dans le cadre du programme Paris 2024) et d'une dérogation accordée par Monsieur le Préfet.

Cela est donc une excellente opération pour la commune et ses habitants.

25 juin : pose des panneaux sentiers de randonnées

Faire découvrir notre commune autrement, c'est aussi notre ambition. Aussi quoi de mieux que les sentiers de randonnées ou de VTT pour mieux la découvrir ? Un groupe de travail composé de 4 élus : Jacques Gablier, Pierre Peytoureau, Pascal Mischieri et Xavier Svahn s'est attelé à la tâche. Deux circuits pédestres ont été tracés et balisés : le Trou du Renard (10,8 km) et le Pré de la Tour (2 km). Un sentier de VTT d'une vingtaine de kilomètres est en cours de réalisation. Des petits flyers ont été réalisés et sont à disposition à la mairie et aux offices de tourisme.

D'autres boucles sont prévues.

2 juillet : fin travaux espace scierie

Enfin, la première partie de l'aménagement de l'espace scierie est terminée. M. Rasse, gérant du bar tabac restaurant peut enfin préparer son déménagement et son ouverture. Il reste encore quelques points à finaliser : l'Agence postale et quelques réglages (climatisation, etc.) mais enfin, le plus gros est fait.



Courant août : mise en service de l'antenne mobile FREE à Puyguiller

7 août : travaux eaux pluviales route de la gare

Depuis des années, lors de pluies intenses, la route en bas de la mairie était inondée, cela créait des nuisances aux riverains mais également un danger pour les usagers de la route. Les canalisations d'eaux pluviales se sont révélées être remplies de



glaise accumulée par le temps et compactée de sorte que le réseau était totalement bouché. De nouvelles buses ont été posées, le trottoir refait, par l'entreprise Colas pour un coût important de 45 000 € TTC

4 octobre : réfection des routes

Dans le cadre de sa compétence voirie, la Communauté de communes a rénové la rue des Grands Champs, rue de Jaumarie, rue du Touron, rue de Puyguiller et la rue de Reins, pour un montant de 38 000 € TTC. Du curage de fossés a également été effectué cet été, rue du Meynard, pour un coût d'environ 3 000 € TTC.

11 octobre : réfection tombe Cluzeau-Lanauve

Jean Cluzeau-Lanauve dit « Clu » est né à Périgueux en 1914. Durant la Seconde Guerre mondiale, il est fait prisonnier en mai 1940 au cours d'une bataille dans les Ardennes, puis interné dans un stalag en Allemagne. Rapatrié en 1941, gravement malade, il fut réformé et hospitalisé à Arcachon. Au cours de ses années de détention, il réalisa plus de 2 000 dessins. Grand peintre, il est considéré comme un artiste

significatif de l'école de Paris et fut nommé peintre officiel de la Marine nationale. Certaines de ses œuvres sont aussi exposées au Musée des Invalides.

Décédé en 1997, il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Germain-du-Salembre, non loin de la tombe de ses parents.

Le samedi 11 octobre, nous avons procédé à la réfection de sa sépulture qui a été réalisée avec talent par l'artisan, Mathieu Valstar. Après les discours de tradition, une gerbe a été déposée par Madame le maire et une plaque par M. Kouaté, président des Anciens Combattants. La matinée s'est terminée à la mairie par le partage du verre de l'amitié, entouré d'une petite exposition, préparée par Gladys Ceaux sur la vie et l'œuvre de Clu.

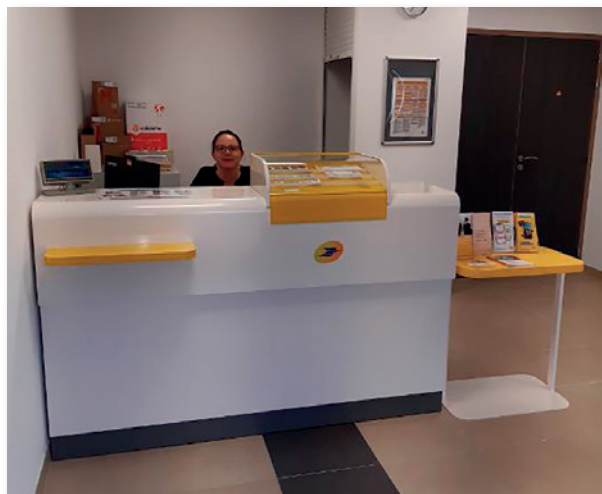
Nous tenons à remercier très chaleureusement l'association

des Anciens Combattants section de Neuvic et son président Franck Kouaté qui a trouvé les financements et mis en œuvre la réfection de la tombe et Mme Gladys Ceaux pour tout le reste.



31 octobre : déménagement de l'Agence postale

Depuis le 31 octobre, l'Agence postale a déménagé à l'espace scierie. Vous y trouverez des locaux neufs, spacieux et un îlot numérique libre d'accès. Et bien évidemment le sourire et la compétence de Pauline.



Des associations dynamiques

19 février : repas choucroute de la Clé du Temps



Après une bonne choucroute, quoi de mieux qu'un petit Madison pour digérer. Merci la Clé du Temps pour cette journée chaleureuse et amicale.

18 mars : loto du Comité des fêtes

24 mars : Carnaval des enfants

Il n'y a jamais eu autant de beau monde dans notre commune : des princesses, des reines, des super-héros, des pompiers et même des morts-vivants.

Merci à l'Amicale de l'école et aux enfants pour cette belle parade pleine de couleurs et de joies dans les yeux des enfants.



26 mars : repas dansant de la Clé du Temps

13 mai : théâtre du Comité des fêtes

Quelle belle soirée nous avons passée !! Cette pièce « le facteur » écrite par Etienne Fraday, nous a, de tensions en rebondissements, plongé de façon drôle et émouvante, au cœur de la France d'après-guerre. Un grand bravo aux excellents comédiens et au comité des fêtes pour nous avoir offert ce si beau spectacle.

11 juin : brocante du foot



27 juin : journée grillades de la Clé du Temps

30 juin : kermesse de l'Amicale de l'école 1^{er} juillet : fête du village

C'est un programme riche que le Comité des fêtes, l'Harmonie et les Boules salembraises nous ont offert : concert, lâcher de ballons, concours de pétanque, jeux traditionnels, karaoké, marche, théâtre, attractions foraines, feu d'artifice, etc. Il est juste à regretter la faible fréquentation, parfois décourageante, mais la météo peu clémente, n'a rien arrangé.



29 juillet : repas chasse

19 août : concours de pétanque

26 août : nettoyage des chemins

Notre commune possède un atout indéniable : ses bois, ses chemins ruraux, ses sentiers de randonnées. Nous en sommes tous usagers et nous avons tout intérêt à protéger ces chemins mais également à les



entretenir. Cet entretien, cela fait des années que les chasseurs le font, dans l'ombre, pour la pratique de leur activité mais aussi dans l'intérêt de tous. En signe de remerciement, nous avons souhaité participer à cette demi-journée de travail en offrant un casse-croûte convivial avant de commencer l'ouvrage.

Ce fut une matinée très amicale, chaleureuse mais travailleuse. Il est juste à regretter que certains se servent de nos bois comme dépotoir au risque d'endommager le matériel de ceux qui y travaillent.

Nous espérons que l'année prochaine, d'autres Salembrais se joindront aux chasseurs pour ce travail collaboratif au profit de la collectivité. Et plus on est de fous...



24 et 25 septembre : week-end des Patrimoniales

Pour leur 13^e édition, l'association des Patrimoniales faisait étape à Saint-Germain pour leur traditionnel week-end à thème. Au programme, la vigne et le vin. Outre les traditionnelles conférences toujours aussi intéressantes et le repas concocté avec talent par Odette, les enfants de l'école ont pu participer activement à la réalisation de l'œuvre pérenne, à savoir la plantation de 5 pieds de vigne à l'espace Clémence.

14 octobre : théâtre

Une soirée amicale et chaleureuse organisée par la Clé du Temps, par la troupe amateur « des Joyeux Compères » qui nous a joué avec brio et bonhomie la pièce « c'est fantastique ».

31 octobre : Halloween

Des monstres, fantômes, morts vivants et autres sorcières ont déambulé dans les rues de notre village afin de quémander des bonbons et autres sucreries aux habitants effrayés. Ce sont plus d'une vingtaine d'enfants qui ont répondu présents à cette initiative du Comité des fêtes.



12 novembre : repas Clé du Temps

18 novembre : repas moules-frites chasse

9 décembre : concert de l'Harmonie

C'est toujours un très beau moment que nous passons avec l'Harmonie Salembraise et ce concert de Noël ne dépareillait pas. L'humour de Nicolas Caminel, la virtuosité des musiciens et les airs entraînants, tous les éléments étaient présents pour passer une soirée chaleureuse et conviviale.



10 décembre : marché de Noël

Le temps n'était pas de la partie, pourtant ce fut une très belle réussite que ce marché de Noël organisé par le Comité des fêtes à la scierie. Une dizaine d'exposants et comble du raffinement, le père Noël himself, avait délaissé pour quelques temps la mère Noël et ses lutins pour faire une apparition remarquée à Saint-Germain. Au programme, une marche de 9 km, des contes pour les enfants et pour la convivialité des hûîtres, de la soupe, du vin chaud et j'en passe. Il y en avait pour tous les goûts, pour régaler, petits et grands. Vivement l'année prochaine et félicitations au Comité des fêtes étoffé.



17 décembre : arbre de Noël des Sanmarinai d'Aquitaine

90 personnes étaient présentes pour l'arbre de Noël de l'association des Sanmarinai d'Aquitaine présidée par Gérard Gérard Gualandi dont M. Canti Stefano, secrétaire d'État à l'Agriculture, à la Protection civile et à l'Environnement de Saint-Marin, M. Moretti Roberto, collaborateur chez le secrétaire des affaires étrangères et célèbres chanteur sanmarinai, M. Dubosck Hugues, consul honoraire de St-Marin à Bordeaux, Mme Ugolini Marie-Hélène de l'association des Sanmarinai à Paris et M. Mazza Christian de l'association des Sanmarinai de Grenoble.



22 décembre : arbre de Noël de l'Amicale de l'école

Des commémorations

19 mars : commémoration avec la FNACA

Le 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, nous nous sommes recueillis au Monument aux morts avant de nous rendre au cimetière fleurir les 2 tombes de Salembrais tombés au combat : M. Dumas et M. Foulard, en présence notamment de M. Franck Kouaté, nouveau président des Anciens Combattants, section de Neuvic.

8 mai : Armistice du 8 mai 1945

Devant une assemblée toujours aussi nombreuse, nous avons pu célébrer le 78^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Une occasion de se rappeler encore une fois les horreurs dont sont capables les hommes et que s'il y a bien une chose que l'on doit retenir de l'Histoire, c'est que hélas l'Histoire ne retient rien...



27 juillet : cérémonie d'Espinasse

Le 27 juillet, nous avons commémoré, comme il est de tradition, le massacre d'Espinasse. Et cette année, M. Mérillou, sénateur de la Dordogne et Mme Carline Capelle, conseillère départementale nous avaient fait l'honneur de leur présence.

Il est important et toujours aussi émouvant de nous recueillir sur les lieux où eurent lieu ces tragiques événements qui ont marqué à jamais l'Histoire de notre commune et de ses familles.

11 novembre : Armistice de la guerre 14-18

Et des événements particuliers

15 avril au 1^{er} mai : châteaux en fêtes

Pour la 3^e édition de l'opération Châteaux en Fête initiée par le Comité départemental du Tourisme de la Dordogne du 15 avril au 1^{er} mai 2023, le château de Saint-Germain-du-Salembre a proposé pendant les 15 jours des visites quotidiennes, et des dîners les samedis soirs. De nombreux visiteurs sont venus pour cette occasion de toute la Dordogne et des départements limitrophes découvrir la vallée du Salembre et son bourg central de Saint-Germain. L'opération sera renouvelée à la même période en 2024.

31 mai : tournage du film « Ollie »

Saint-Germain-du-Salembre fut terre de tournage du film « Ollie », premier long métrage d'Antoine Besse avec dans l'un des rôles principaux, le jeune Théo Christine. Durant une semaine, l'équipe de tournage s'est installée au pied de la palombière de M. Dumonteil, au Meynard. Les quelques curieux que nous étions avons pu apprécier le long et laborieux travail d'une multitude de petites mains qui telles des fourmis s'activent pour réaliser une œuvre du 7^e art.

14 juillet : une première pour notre tout jeune porte-drapeau

Le 14 juillet 2023, jour de notre fête nationale restera dans l'esprit de Léo Chevalier comme le jour où il a été porte-drapeau pour la première fois. Ce jeune homme féru d'histoire souhaitait être porte drapeau et grâce à M. Kouaté, président des anciens combattants de Neuvic, il l'est. C'est réellement une fierté pour, nous Sa-



lembrais, de voir ce jeune homme être autant attaché au devoir de mémoire et au respect de ceux qui sont tombés pour la France. Un grand merci à toi Léo !

22 juillet : ouverture du bar tabac

Le grand jour est arrivé, c'est l'ouverture. Bonne chance à Nicolas Rasse et à son équipe.



1^{er} août au 30 septembre : exposition à l'église consacrée à M. Jacques Fonmarty

Mme Gladys Ceaux a organisé une petite exposition consacrée à l'œuvre de M. Jacques Fonmarty, artisan verrier, dans l'église du 1^{er} au 30 septembre, de 14h à 18h. Un très beau moyen de découvrir le magnifique travail de cet artisan, natif de Saint-Germain et qui a participé activement au projet de pose des deux nouveaux vitraux en 2019 à l'église.

9 août : été actif

La 6^e édition de l'opération menée conjointement par la CCIVS et le Conseil départemental a rencontré cette année encore un vif succès. À Saint-Germain, ce mercredi 9 août ce sont 16 participants (soit un taux de remplissage de 100 %) qui ont pu découvrir notre belle commune en trottinette électrique tout-terrain.



Nous nous sommes d'ores et déjà positionnés pour l'édition 2024 avec peut être une marche en nocturne.

17 septembre : journées du Patrimoine

Pour cette première édition sur la commune, l'association des Patrimoniales de la vallée du Salembre a proposé, à notre demande, une visite commentée des origines de la commune à savoir le Meynard et sa motte féodale. Ce fut l'occasion de découvrir St-Germain autrement et de poser les yeux sur une architecture dont nous ne voyons plus ni les détails, ni la beauté.

11 octobre : journée champignons

Une après-midi de recherche, de cueillette et de découverte de nos champignons en présence de membres de la Société mycologique du Périgord.

15 et 29 novembre, 1^{er} décembre : déco de Noël

Durant deux mercredis après midi, nous nous sommes réunies pour préparer les décorations qui embelliront les sapins des rues pour les fêtes de fin d'année. Un grand merci à Noémia, Yvonne, Claudine, Joëlle, Marylin, Bianca, Odette, Nadine, Faustine, Annick et Cathy. L'année prochaine, nous vous attendons encore plus nombreux.

Et un grand merci à tous les bénévoles de la Clé du Temps qui sont venus, sous le froid et la pluie décorer les sapins de nos rues.



Tout un ensemble de manifestations et d'animations qui font le bien-vivre dans une commune. Les élus, les associations, les bénévoles, les habitants, Nous tous faisons la vie de Saint-Germain.

PROJETS 2024

Rénovation énergétique de la salle des fêtes

Notre salle des fêtes chauffée par une chaudière à fioul commune aux écoles, à la cantine et à la mairie, est très énergivore, peu économique et surtout présente de fortes déperditions de chaleur. Le Conseil municipal envisage donc sa rénovation énergétique. Suite à un audit du SDE 24, les solutions préconisées sont : changement des menuiseries, abaissement du plafond (suppression des vélux qui présentent actuellement des problèmes d'étanchéités) avec pose d'isolant au plafond, pose d'éclairages à Led et passage à une pompe à chaleur réversible air/air (avec climatisation).

Nous allons demander diverses demandes de subventions : fonds vert, DETR, contrat de territoire et CEE. Si le projet est suffisamment subventionné les travaux seront engagés.

Réalisation d'une extension du columbarium

Notre columbarium actuel est bientôt complet. À ce jour, il ne reste plus que 3 cases de disponibles. Il convient donc d'anticiper. Un devis a été demandé, le coût s'élèverait à environ 28000 € pour 17 cases.

Implantation de 3 candélabres photovoltaïques

Comme annoncé dans l'édition de l'année dernière, nous avons demandé et accepté un devis du SDE 24 pour la pose de 3 candélabres à panneaux photovoltaïques à implanter aux Points d'Apports Volontaires de la Sablière, des Brandes et à côté de la Biscotterie. Compte tenu du coût assez élevé, notre budget ne nous permet que d'en réaliser 3.

Espace scierie

La première phase étant terminée, nous allons

maintenant commencer petit à petit la deuxième phase en :

- réalisant dès cette année l'aire de jeux pour les tout petits sur la partie arrière
- finissant les 2 locaux vacants : le premier dans lequel devrait s'installer au second semestre 2024, un sophrologue et le second qui sera un local associatif.
- aménageant de la halle (réfection du sol, pose d'éclairages, de prises...).

Lotissement communal

Nous sommes en train d'étudier la possibilité de réaliser un lotissement, afin de faire venir de nouvelles familles et surtout conforter nos effectifs scolaires et donc la pérennité de notre quatrième classe. Notre commune se doit d'être attractive et nous devons avoir une politique ambitieuse et volontaire.

Embellissement du village

Nous allons également poursuivre l'embellissement du village par des plantations, de petits aménagements, des massifs, etc. Nous en profitons ici pour féliciter les riverains de la rue des Fleurs et de la place de l'église, pour la beauté du fleurissement mais également pour le travail réalisé : arrosage, plantations, désherbage. Un grand merci !

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Dans un tout autre domaine, la Préfecture nous impose de réaliser un PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Il s'agit d'un document utile en cas de risques majeurs ou naturels (séisme, feux de forêt, inondations, etc.). Ce document devrait lister l'organisation des secours, les lieux de replis, la liste des personnes vulnérables mais également la liste de celles qui peuvent aider, etc. Vous serez donc destinataires dans les mois à venir de courriers de la Mairie, dans le cadre de cette éla-

boration et nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation.

Quelques décisions du Conseil municipal

- signature du bail avec M et Mme Rasse Nicolas, gérants du bar tabac restaurant
- vote des taux d'imposition 2023, non augmentation pour la 13ème année consécutive
- instauration de la PFAC : taxe pour le raccordement à l'assainissement collectif
- demande de subvention Leader pour l'espace scierie

- vente du dernier terrain au lotissement de la Tannerie et d'un terrain aux Jarrissades
- demandes de subvention DETR, contrat de territoire et fonds vert pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes
- demande de subvention FEC pour l'extension du columbarium
- octroi d'une prime forfaitaire de garantie du pouvoir d'achat au personnel municipal
- autorisation de vente de l'ancienne maison de la Poste

INTERCOMMUNALITÉ



Isle Vern Salembre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

En 2014 par obligation de la loi, les communes durent se regrouper en communauté de communes avec une population minimum de 15 000 habitants.

Les présidents des trois Communautés de communes de notre territoire, Jacques Ranoux, François Roussel et Jean-Michel Magne créèrent donc avec les élus du territoire la CCIVS.

La loi du moment imposait de prendre certaines compétences et laissait libre les élus d'y ajouter des compétences supplémentaires.

Les trois présidents incitèrent alors sur les conseils d'un cabinet d'études à prendre de nombreuses compétences dont la voirie et les écoles.

Il fallut d'entrée trouver les bons réglages, les communes devant dans ce contexte compenser la charge prise par la CCIVS.

Très vite les finances furent insuffisantes et il fallut augmenter de façon très conséquente les impôts. Puis il fallut revoir les compensations payées par les communes car le compte n'y était pas.

Après vérifications, on s'aperçut que les trois plus grosses communes ne payaient pas ce qu'elles devaient !! Le manque à gagner correspondait à l'augmentation des impôts votée avant. Des erreurs de calcul cela arrive mais personne ne voulut régler le passif.

Aujourd'hui de nouvelles difficultés financières sont à l'ordre du jour et il faudrait soutenir la CCIVS dont les charges ont fortement augmenté. Malheureusement les grosses communes veulent maintenant brader la CCIVS pour se tourner vers l'agglomération du grand Périgueux.

Pourtant les communes de la CCIVS ne se portent pas si mal, les écoles fonctionnent bien, la voirie n'est pas plus mauvaise qu'ailleurs (sauf pour ceux qui n'avaient pas fait le travail avant 2014).

Il y a pourtant des points noirs : les piscines, les crèches, des bâtiments scolaires, des investissements lourds.

Là aussi l'héritage des communes n'est pas bon et sans volonté d'une politique courageuse de la part des élus communautaires c'est mission impossible.

Majoritairement les petites communes sont prêtes à faire des efforts et ne souhaitent pas se tourner vers le Grand Périgueux. Elles veulent pouvoir décider de leurs orientations et de leur développement et exister à l'échelle d'une collectivité d'une taille modérée.

L'avenir nous dira ce qu'il en est.

QUELQUES RAPPELS DE RÉGLEMENTATION

pour le bien être de tous, soyons citoyen !

Nuisances sonores

L'arrêté préfectoral n424-2016-06-02-0005 du 02 juin 2016 prévoit : « les travaux bruyants susceptibles de causer un désagrément au voisinage, réalisés sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux de chantier sont autorisés, par les particuliers :

- en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Aboiements des animaux

Nous rappelons que les chiens ne doivent en aucun cas aboyer sans raison, notamment lorsque leur maître est absent, de jour comme de nuit. Cela peut être considéré comme du tapage nocturne ou diurne et donc être répréhensible.

Débroussaillage

Depuis 2001, en Dordogne, le code forestier impose de débroussailler les terrains classés en zone urbaine ainsi que les abords des constructions. En effet, la Dordogne fait partie des 20 départements les plus exposés au risque incendie de forêt. Le débroussaillage réduit donc ces risques.

Tout terrain, bâti ou non bâti, classé en zone urbaine du document d'urbanisme doit être débroussaillé par son propriétaire.

Hors zone urbaine, c'est au propriétaire de la construction qu'il convient de débroussailler. Il doit le faire dans un rayon de 50 mètres autour de sa construction et sur 10 mètres de part et d'autre de sa voie d'accès. Si les 50 mètres débordent chez le voisin, le législateur considère que c'est l'activité humaine qui génère le risque incendie et donc c'est au propriétaire de la construction d'assumer la responsabilité du risque en débroussaillant même chez le voisin quand les 50 mètres empiètent chez lui.

Élagage

Les propriétaires ou locataires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres et haies dépassant chez les voisins ou sur la voie publique.

Proliférations des frelons asiatiques....

La commune adhère à l'association frelon ASE. Si vous avez chez vous un nid de frelons asiatiques, veuillez contacter l'association au 06 02 26 69 90 ou par mail à ase24230@gmail.com.

Grâce à notre conventionnement, la destruction du nid vous sera facturée aux environs de 50 € par l'association.

Attention, l'association n'intervient que pour les nids de frelons asiatiques. Dans tout autre cas, il vous faudra faire intervenir un destructeur professionnel.

Et pour en savoir plus : www.frelon-asiatique24.fr

... et du moustique tigre

Le moustique tigre est aujourd'hui actif dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine et donc en Dordogne.

- Comment reconnaître un moustique tigre ?

Voici son portrait robot :

- Il est tout petit (environ 5 mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises !).
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes.
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir !)
- Sa piqûre est douloureuse.

- Pourquoi lutter contre le moustique tigre ?

Outre la nuisance indéniable qu'il entraîne, il faut impérativement lutter contre la présence du moustique tigre en raison du risque épidémique qu'il représente. **Il est en effet potentiellement vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya, et du Zika.**

Il convient donc d'adopter des gestes au quotidien pour éviter la prolifération ou du moins retarder son invasion.

- Comment lutter ?

En supprimant ou en vidant tous les contenants et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour empêcher le moustique tigre de pondre et de proliférer ! Attention, même un bouchon renversé et rempli d'eau suffit à madame moustique pour y pondre ses œufs.

QUELQUES INFORMATIONS DIVERSES ET VARIÉES

80^e commémoration du massacre d'Espinasse

1944-2024 : cela fera 80 ans qu'eurent lieu sur la commune mais au-delà, des événements marquants et tragiques. À cette occasion, les communes concernées se sont regroupées afin d'établir un programme construit et significatif de toutes les manifestations qui vont avoir lieu. Celui-ci sera communiqué à la fin du premier trimestre 2024.

Saint-Germain-du-Salembre, fut malheureusement, l'une des communes qui a payé l'un des plus lourds tributs puisque 29 maquisards furent massacrés, 4 civils lâchement tués et des maisons incendiées.

En 2024, afin de commémorer de manière plus importante ces événements, nous aurons une marche en nocturne le **vendredi 26 juillet** organisée par les Patrimoniales de la vallée du Salembre et une exposition sur site le **samedi 27 juillet** du matin jusqu'en milieu d'après-midi (véhicules, camps, hommage aux tués, etc.). En soirée la commémoration se poursuivra sur la commune de Saint-Étienne-de-Puycorbier par la journée du Maquis (reconstitution d'un camp avec repas de l'époque et bal clandestin) et la traditionnelle cérémonie au camp de Virolles, le lendemain.

Le 27 juillet 1944, reste une date capitale dans l'histoire de notre commune, nous nous devons cette année, encore plus que les autres, de nous recueillir et de penser à ces pauvres êtres qui ont perdu leurs vies, à ces familles endeuillées, à ces amoureux séparés...

Concert du 6 avril

La chorale « L'Air de rien » se produira dans notre salle des fêtes le **samedi 6 avril** pour un récital de chansons entraînantes et joyeuses. Ce spectacle se fera en partenariat avec les Patrimoniales de la Vallée du Salembre.

Nous remercions tout particulièrement Mme Cathy Régottaz à l'origine de cette heureuse initiative.

À cette occasion, nous mettrons un chapeau nous permettant de récolter de l'argent, pour ceux qui souhaitent donner car il n'y a aucune obligation, afin de nous aider à financer des jeux (portique, balançoire, etc.) pour les enfants à l'espace scierie.

À cet effet, il est à noter que parfois, nous recevons des dons : 10, 20, 70, 100 € et plus. Peu importe la somme, mis bout à bout cet argent nous aide et à ce jour, nous avons plus de 500 € de dons sur 2023 qui nous aideront à financer ces jeux. Un grand merci aux donateurs !

La vie d'un village, c'est aussi la solidarité et le partage.

Bibliothèque

La bibliothèque de Chantérac fonctionne en partenariat avec la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) ce qui lui permet d'avoir un fonds de livres régulièrement renouvelé. Ce service est totalement gratuit pour les Chantéracois. La commune de Chantérac, et nous l'en remercions, souhaite en faire bénéficier gratuitement les habitants des communes voisines : Saint-Germain, Saint-Aquilin et Saint-Jean d'Ataux. N'hésitez pas à en profiter.

La bibliothèque de Chantérac vous est donc ouverte les mercredis et samedis de 10h à 12h (au centre des locaux de l'école).

Vous pouvez aussi réserver un livre directement à partir du site de la BDP : <http://biblio.dordogne.fr>

De plus, nous allons mettre en place un portage de livres pour les personnes isolées ou sans véhicules. Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître auprès de la mairie.

Permanences d'Infodroits

L'association Infodroits assure des permanences d'information juridique. Son but est de faciliter l'accès au droit des citoyens, à la connaissance des textes et règlements qui leur permettent de mieux connaître leurs droits ou de mieux assumer leurs obligations.

Voici les dates des futures permanences :

- Au CIAS de Neuvic-sur-l'Isle : les 4^e mercredis du mois : 24 janvier, 28 février, 27 mars, 24 avril, 22 mai, 26 juin et 24 juillet de 9h à 12h

- Au siège de la CCIVS à Saint-Astier : les 2^e mercredis du mois : 10 janvier, 14 février, 13 mars, 10 avril, 12 juin, 10 juillet de 14h à 17h

Prise de rendez-vous obligatoire au 05 56 45 25 51

Besoin de travaux d'amélioration de votre habitat ?

Isle Rénov vous accompagne !

Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Vous vous posez ces questions ? Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, votre communauté de communes a créé l'opération Isle Rénov, animée par le Pays de l'Isle en Périgord. Le Pays est agréé « Mon accompagnateur Rénov » : il vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). L'opération Isle Rénov concerne le territoire des Communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.

De nouvelles aides en 2024 !

Pour les travaux de rénovation énergétique globale, l'aide MaPrimeRénov de l'ANAH est fortement revalorisée : selon vos ressources, elle peut atteindre de 60 % à 90 % du montant HT des travaux, et l'accompagnement est gratuit.

Pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, une nouvelle aide MaPrimeAdapt est créée, rassemblant l'aide de l'ANAH, des caisses de retraites et du crédit d'impôt. Le parcours est

simplifié, un seul dossier suffit ! Selon vos ressources, elle peut financer entre 50 et 70 % du montant HT des travaux, et l'accompagnement est gratuit.

Ces aides peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !



Vous souhaitez vous renseigner ?

Contactez le Pays :

- par téléphone au 05 53 35 13 53
- par mail : habitat@pays-isle-perigord.com

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une de nos permanences mensuelles à Mussidan, Montpon-Ménésterol, Saint-Astier, Neuvic ou Villamblard.

AUTOUR DE NOS ASSOCIATIONS

Les Patrimoniales de la Vallée du Salembre

Les Patrimoniales de la Vallée du Salembre ont proposé cette année 2023 un éventail de manifestations très variées :

- La vie d'Astérius de Puy-de-Pont à St-Astier le 22 avril à la Chapelle des Bois (St-Astier)

- Un week-end « Artisanat chez les Gaulois Pétrocres » les 23-24 juin à Saint-Germain (construction d'un bas-fourneau, fabrication du fer, démonstration de propulseur, tir à l'arc, taille de silex et allumage du feu, conférence...)

- Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, le 17 septembre, première étape de de la visite commentée du patrimoine de St-Germain.

- La traditionnelle édition annuelle les 23-24 septembre eut lieu à St-Germain (2 conférences, une rando commentée, et un repas convivial). Etant donné le thème choisi pour l'occasion, « la vigne et le vin », le moment fort fut la plantation de pieds de vigne par les élèves de l'école à l'espace Clémence. Chaque année pour cette occasion l'association travaille en étroite collaboration avec l'équipe enseignante de la commune hôte.



- Le 30 septembre à l'église de Chantérac, un concert donné par un quatuor de flûtes à bec très apprécié par un public nombreux.

- Suite à la découverte d'un alignement de pierres antiques dans le lit de la rivière Isle tout prêt de l'embouchure du Salembre, il a été pré-

senté au centre multimédia de Neuvic le 26 octobre, le résultat d'un travail de recherches sur ce qui fut durant des siècles le passage à gué de la Veyssière.

- L'année s'est terminée par une conférence animée par Christophe Dutrône, historien militaire, à St-Aquilin le 24 novembre sur les raisons et les effets de la présence des soldats Américains en 1918 dans la vallée de l'Isle.

Les « curieux » sont chaleureusement invités à toutes les manifestations.

En marge de ces événements, l'association est intervenue dans 4 classes des écoles de St-Germain, St-Astier et Neuvic, dans le but de sensibiliser les élèves au patrimoine et à l'origine de leur village.

Il est bon de rappeler que depuis sa création, l'association est ancrée sur les 3 communes de la vallée du Salembre, Chantérac, St-Aquilin et St-Germain-du-Salembre.

La Boule Salembraise

Le club compte 71 adhérents, chiffre en légère progression (+5).

L'année 2023 a été riche en événements, avec :

- le 13 janvier : la traditionnelle galette des rois.
- le 8 avril : un concours interne avec paella au menu. Cette journée a ravi les 37 personnes présentes.

- Au mois de mai, un repas au restaurant « A fleur d'eau » à Ribérac a réuni 39 personnes

- le 1^{er} juillet, un concours de pétanque a eu lieu gâché par le cambriolage du club la veille. Il a donc fallu dans la précipitation refaire tous les achats et aller porter plainte à la gendarmerie. Et pour couronner le tout, il a plu !!! Donc seules 48 équipes avaient fait le déplacement.

- la journée pêche a réuni 38 participants

- 2^e concours de pétanque organisé le 19 août sous la canicule.

- Enfin le concours interne du 29 septembre suivi du repas où 29 personnes étaient présentes.

L'Assemblée générale du club a eu lieu le 27

octobre avec quelques changements au niveau du bureau : Jean-Pierre Persinet est devenu secrétaire et Guy Vuillaume, nouveau trésorier.

La Boule Salembraise vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.



L'Amicale de l'école

L'association « Amicale de l'école » organise depuis plus de 26 ans des activités et animations permettant aux enfants de pouvoir bénéficier de livres, sorties pédagogiques, classes découverte et d'en réduire les coûts pour les familles.

Elle réunit des parents d'élèves scolarisés dans l'école et enseignants de l'établissement.

Il se tient une à deux réunions par trimestre, permettant ainsi un temps de partage et d'échange sur les événements à venir. Vous pouvez devenir membre actif sans pour autant devoir assister à toutes les réunions.

Cette année encore, nous avons pour action de mettre en place avant chaque vacances un goûter, pour le plus grand plaisir des enfants.

Nous comptons également renouveler l'organisation des photos de classe et nous proposerons aussi différentes ventes : chocolats de Noël et sapins, madeleines Bijou et Saint Michel, viennoiseries pour la Fête des mères et pères et encore d'autres belles surprises.

De plus, l'association facilite le partage d'informations grâce à un groupe WhatsApp et une page Facebook dédiée, intitulée « L'Amicale de l'école de Saint-Germain-du-Salembre ». N'hésitez pas à nous suivre pour vous tenir informés de nos actualités.



Des nouvelles de l'Harmonie Salembraise..

L'Harmonie Salembraise est composée d'une douzaine de membres issus pour moitié de la Vallée de l'Isle. Le bureau de l'association a pour président, Vincent Navarro (St-André-de-Double), pour trésorière, Agnès Garcenot (Saint-Astier) et pour secrétaire, Hélène Acker (Douzillac).

Elle poursuit sa collaboration avec l'harmonie de Trélissac : « La Jeunesse musicale Trélissacoise » ou JMT. Ainsi le groupe de musique réunit une quarantaine de musiciens, dirigé par Nicolas Caminel. La bonne entente musicale et amicale permet aux musiciens de se produire tout au long de l'année sur les deux « territoires » : concert de Ste Cécile à Trélissac le samedi 25 novembre, concert de Noël à St-Germain le samedi 9 décembre, concert de printemps et d'été, Fête de la musique, commémorations.



Les répétitions hebdomadaires ont lieu alternativement à la salle des associations à St-Germain et à Trélissac selon un planning annuel établi, de

20h30 à 22h30. Si vous avez envie de rejoindre nos rangs, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'une répétition. Tous les niveaux sont acceptés. Vous pourrez ainsi redécouvrir ou découvrir tout type de musique : actuelle, pop, rock ou jazz, medley.

Musicalement.

Contact : harmoniesalembraise@laposte.net

Société de chasse

Cette année l'association a pu accueillir un nouveau bureau depuis l'Assemblée générale en mai, composé de :

Langlais David, président

Faure Laurent, vice président

Langlais Damien, trésorier

Brousse Bastien, trésorier adjoint

Magne Léa, secrétaire

Dumon Anthony, secrétaire adjoint

Nous faisons face à la recrudescence des dégâts causés par le gibier, qui se rapproche des habitations, malgré un nombre de prélèvement qui augmente tous les ans. Nous essayons de faire au mieux pour les habitants de notre commune.

Nous privilégions les discussions constructives aux conflits afin de trouver une solution rapide et efficace. Nous prônons évidemment le respect de tous les usagers de la nature.

Nous avons dû au cours de l'année nettoyer plusieurs fois les chemins en forêt et rouvrir certains sentiers de promenades suites aux neiges et aux vents forts que nous avons subis. Nous tenons à remercier tout particulièrement la municipalité de nous avoir offert un casse-croûte lors d'une de ces journées et nous remercions les quelques riverains venus nous aider.

L'effectif de l'équipe reste stable avec un groupe hétérogène, qui a su être présent sur les différents événements de la commune afin de s'impliquer dans la vie associative.

Comme les années passées nous avons accueilli des chasseurs des communes alentour pour partager des moments de convivialité et d'autres chasseurs venant de plus loin, venus chasser à l'affût ou à l'arc.

Cette année deux nouvelles chasseresses ayant obtenues leur permis en juillet ont pu rejoindre

l'effectif.

Nous tenons à remercier les participants aux repas organisés par l'association, que ce soit au repas de cet été ou au repas moules/frites de cet automne, nous espérons vous voir aussi nombreux lors du repas de l'été prochain (20 Juillet 2024).

Malheureusement l'équipe a dû faire face à un décès en mai, celui de M. Gérard Medina. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Nous restons à l'écoute si vous rencontrez des soucis liés à notre activité, causés par le gibier ou pour toutes informations. Vous pouvez retrouver nos coordonnées à la mairie.

Enfin nous vous remercions d'avoir lu, et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une belle année 2024. Et nous espérons faire perdurer la ruralité et ses valeurs dans notre cher petit village.

AS St-Germain-Chantérac



L'ensemble du club AS St-Germain/Chantérac se joint à moi pour vous souhaite une bonne année 2024.

Nous avons eu le plaisir de remonter cette année l'école de foot grâce aux jeunes des deux communes, et l'investissement indéniable de nos éducateurs, le tout supervisé par notre irremplaçable Pascal Olivier.

L'équipe fanion a eu le mérite de monter de division cette année en terminant 2ème de sa poule.

Nous avons aussi le plaisir d'avoir créer une équipe à 8.

L'effectif de cette année est de 34 joueurs

(jeunes inclus) et de 12 dirigeants, un arbitre officiel et un éducateur fédéral.

Nous le savons tous, une association ne pourrait pas vivre sans ses bénévoles, c'est pour cette raison que je souhaite tout particulièrement à les remercier pour leur investissement tout au long de l'année et pour l'ambiance familiale au sein de notre club.

Meilleurs vœux 2024 à toutes et à tous.

Le président, Julien Fernandes

Comité des Fêtes

Depuis juin 2021, le Comité des Fêtes de St-Germain-du-Salembre met toute son énergie pour animer notre jolie commune et vous offrir des moments de partage et de bonheur.

Une joyeuse équipe d'une quinzaine de personnes œuvre pour créer du lien et mettre des animations en place dans notre village. C'est dans l'intergénérationnalité que cette équipe puise sa force. L'expérience et le savoir-faire des anciens, la force et le dynamisme des jeunes donnent à ce Comité des Fêtes une richesse et un atout majeur.

En 2023, en plus de notre traditionnelle fête du village et du marché de Noël, nous avons eu le plaisir d'accueillir la troupe d'Étienne Fraday avec sa pièce « Le Facteur » qui a remporté un franc succès. Nous avons organisé également pour la première fois un loto convivial et familial au mois de mars et une soirée d'Halloween avec concours de déguisements faits maison ainsi qu'une déambulation aux lampions pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.



Pour 2024, nous vous donnons d'ores-et-déjà rendez-vous les : **2 mars** : soirée loto (toujours familial et convivial), **16 mars** : soirée de la St-Patrick, **6 et 7 juillet** : fête du village, **31 octobre** : Halloween, **8 décembre** : marché de Noël.

D'autres projets sont en cours de préparation et nous espérons pouvoir les mettre en place pour votre plus grand plaisir mais pour le moment cela restera une surprise.

Le Comité des Fêtes c'est aussi :

- Un atelier théâtre intergénérationnel tous les mercredis de 18 à 20h. Cette année, la petite troupe de 14 comédiens de 3 à 77 ans vous mijote un moment inoubliable où les fous rires seront au rendez-vous.

- Un atelier de danses traditionnelles tous les 2^e dimanche du mois de 15 à 17h. Dans une ambiance chaleureuse, les danseurs partent dans un tourbillon de rondes et de chaînes. Ils découvrent ou perfectionnent valse, scottish, polka, mazurka et bien d'autres danses encore sous la bienveillance de leur professeur.

Nous vous espérons nombreux lors de nos manifestations, et n'oubliez pas que notre porte est grande ouverte à celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

Karine Sérafin, présidente du Comité des Fêtes

Contact : 06 26 42 84 73

Connaissez vous la Clé du Temps ?

Cette association d'une équipe de bénévoles fait d'anciens et de nouveaux s'active avec dynamisme et bonne humeur pour redonner du partage et apporter à la commune et les environs un lien de solidarité et d'écoute. Un endroit qui permet de changer le temps qui passe, en temps à vivre en proposant des loisirs, des rencontres, des après-midi cartes et jeux de société (tous les mardis), des randonnées pédestres adaptées selon les aptitudes (tous les lundis), des voyages sur une semaine, des spectacles, des journées découvertes du patrimoine, de la gymnastique douce (tous les jeudis soir) des repas dansant. Dans le but de donner à chacun une dimension sociale et sentimentale.

Se réunir à la Clé du Temps c'est avancer ensemble pour mieux savoir rebondir.

Contact : Gérard Guichard 06 68 58 40 59 ou 05 53 81 56 58 / Alain Scharnitzky : 06 03 48 42 97



Sanmarinai d'Aquitaine

L'association née en 1992, compte 72 membres (de nationalité sanmarinaise) descendants d'émigrés de la République de Saint-Marin ainsi qu'une

quinzaine de sympathisants non sanmarinai.

Les activités se résument à des rencontres entre membres, autour d'un repas au restaurant au mois de mai et d'un arbre de Noël avec repas traditionnel Romagnol (cuisine typique de la région d'Emilie Romagne) en décembre. À cette occasion des cadeaux sont distribués pour les enfants et les adultes, avec les fameux Panettones.

En octobre 2023, le président et la secrétaire se sont rendus à St-Marin pour la 50^e Consulte des Sanmarinai vivant à l'extérieur. Cette réunion rassemble toutes les associations sanmarinaises du monde, soit 25 associations comptant au total 5597 Sanmarinai.

Ce fut l'occasion de rencontrer le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de St-Marin, M. Luca Beccari et les chefs d'État M. Tilippo Tamagnini et M. Gaetano Troina.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le président Gérard Gualandi ou la secrétaire Mme Emilie Jacquet-Gualandi.

Tél. 5 53 82 62 93

E-mail : asma.aquitaine@gmail.com

28 janvier	Repas dansant	Clé du Temps	2 septembre	Reprise de la marché	La Clé du Temps
24 février	Conférence « le baton écoté » à Saint Aquilin	Les Patrimoniales	3 septembre	Reprise des jeux	La Clé du Temps
2 mars	Loto familial	Comité des Fêtes	22 septembre	Journées européennes du Patrimoine épisode 2 à St-Germain	Les Patrimoniales
16 mars	Soirée de la St Patrick	Comité des Fêtes	5 et 6 octobre	14 ^e édition des Patrimoniales à Chantérac	Les Patrimoniales
24 mars	Thé dansant	La Clé du Temps	19 octobre	Théâtre	La Clé du Temps
6 avril	Concert ensemble vocal L'Air de rien à St-Germain	Les Patrimoniales	31 octobre	Halloween	Comité des Fêtes
22 juin	Théâtre	Comité des Fêtes	16 novembre	Rétrospective sur les œuvres et la carrière de 2 artisans d'art : Joël Beyney et Roger Calves à St-Aquilin	Les Patrimoniales
6 et 7 juillet	Fête du village	Comité des Fêtes	17 novembre	Repas dansant	La Clé du Temps
20 juillet	Repas estival	Société de chasse	8 décembre	Marché de Noël	Comité des Fêtes
26 juillet	Randonnée commémorative à Espinasse	Les Patrimoniales	31 décembre	Réveillon de la Saint Sylvestre	Comité des Fêtes

NOTRE VIE ÉCONOMIQUE

Alimentation

Épicerie ambulante

FOULARD Bernard
06 07 17 18 50

Cédric et Sam

DEQUEKER Cédric
06 50 43 94 54
élevage, vente, ...

La Chanteracoise

BOUCHER Sylvain
05 53 80 51 17
contact@la-chanteracoise.fr
www.la-chanteracoise.fr

Les petits plats de la vallée

RASSE Nicolas
Bar tabac, restaurant, FDJ, épicerie, ...
09 81 87 02 09
06 72 41 94 05

La cagette de St-Germain

Tous les samedis, a lieu un petit marché où vous trouverez fruits, légumes, fromages, viande, pain, confitures... tous produits localement. La particularité de ce marché : les commandes sont passées en ligne au cours de la semaine et sont livrées le samedi matin de 11h30 à 12h15 à la salle des fêtes.

Pour s'inscrire suivre le lien suivant <https://app.cagette.net/group/9605> ou contacter Grégory au :

06 08 68 29 34.

Bâtiment

CABS Besoin Services

06 82 31 04 14
Tous travaux de bâtiments

NONY Sébastien

06 72 47 90 23
Maçonnerie, peinture, ...

FLR 24

06 52 59 80 05/05 53 82 51 32
Recherche de fuites

DUBOIS BTP

06 74 90 16 84/05 53 80 49 41
bouchet.mar@free.fr

AC-DOM ELEC

JOUAILLE Dominique
07 67 77 07 81
ac.dom.elec@gmail.com
Petits travaux électriques

KCMH

KERGROACH Olivier
06 10 31 11 78
contact@kcmh.fr
Réalisation de plans de maison

CHAM SUR MESURE

Frédéric Charmarty
06 75 67 31 53
chamsurmesure@gmail.com
Artisan menuisier

TV ELEC

Torz Vasile
06 61 90 47 84
tvelec24@gmail.com
Electricité générale, automatisme

Aide et soins à la personne

Cabinet infirmier

05 53 81 28 36
07 81 59 27 88

COMBEAU Charlotte

06 46 48 47 24
contact@madoulaetmoi.fr
Accompagnement sur le
chemin de la parentalité

Sensitive Gestalt Massage

MOULLET Pascale
06 26 46 02 09
Massages pour adultes
et bébés

Claire Desme

06 64 38 26 33
Soutien scolaire, remise à niveau,
préparation brevet,
primaire et collège

Cours de yoga

Johanna Marchal
06 98 42 02 38
12, rue de St-Germain

Divers

Déco Granit-SARL AMG

Ets Goursolle
05 53 81 58 76

LP Pierre Naturelle

06 07 55 03 38
Taille de pierres (ex. Martrenchard)

Piècesquad-dirt

09 67 01 15 77 / 06 38 85 07 78
piecesquad-dirt@outlook.fr

La ferme de Cabalou

06 81 47 37 90
caba-loup@wanadoo.fr
Pension canine

Truffes du domaine Eygas Vivas

LAMBERT Céline
06 65 65 35 41
celine@domaineeygasvivas.fr

Woodletters

Fred & Agnès Charmarty
06 75 67 31 53 / 06 68 92 16 38
contact.woodletters@gmail.com
Location de lettres, chiffres, symboles lumineux
et structures événementielles

Directrice de la publication : Sandra Paillot

Rédaction : Sandra Paillot, Pascal Mischiéri, Sophie Hadaji-Avril, Aurélien Cénatiempo, Alain Scharnitzky, Christophe Mangé, Xavier Svahn

Mise-en-pages : Olivier Delord Impression : IOTA - Saint-Astier